

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°89-2023-323

PUBLIÉ LE 23 OCTOBRE 2023

Sommaire

Direction départementale des finances publiques de l'Yonne /

89-2023-10-20-00003 - Arrêté portant désignation des membres de la commission de sélection des candidatures à un recrutement sans concours dans le corps des agents techniques des Finances publiques dans le département de l Yonne (1 page)

Page 3

Direction départementale des finances publiques de l'Yonne

89-2023-10-20-00003

Arrêté portant désignation des membres de la commission de sélection des candidatures à un recrutement sans concours dans le corps des agents techniques des Finances publiques dans le département de l'Yonne





Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION EFFECTIFS, PARCOURS ET COMPÉTENCES
BUREAU AFFECTATION, MOBILITÉ ET CARRIÈRE DES B ET C
64-70 ALLÉE DE BERCY
75574 PARIS CEDEX 12

Arrêté portant désignation des membres de la commission de sélection des candidatures à un recrutement sans concours dans le corps des agents techniques des Finances publiques dans le département de l'Yonne

Le directeur général des Finances publiques,

Vu le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 qui a modifié le décret n° 2010-985 du 26 août 2010 portant statut particulier du corps des agents techniques des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 octobre 2023, publié au JO du 13 octobre 2023, autorisant l'ouverture au titre de l'année 2023 d'un recrutement sans concours d'agents techniques des Finances publiques.

ARRÊTE:

<u>Article 1</u>: sont désignés membres de la commission de sélection compétente à l'égard du recrutement sans concours dans le corps des agents techniques des Finances publiques dans le département de l'Yonne :

- M. Xavier POLLET, Administrateur de l'État, Directeur adjoint, à la Direction Départementale des Finances publiques de l'Yonne ;
- M. Pascal MUTZ, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques, chef de la Division ressources humaines et formation professionnelle, à la Direction Départementale des Finances publiques de l'Yonne;
- Mme Véronique SIMON, conseillère RH de proximité, à la Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Yonne.

<u>Article 2</u>: est nommé en qualité de président de la commission de sélection précitée, M. Xavier POLLET, Administrateur de l'État, Directeur adjoint, à la Direction Départementale des Finances publiques de l'Yonne.

Article 3: les dispositions du présent arrêté prennent effet au 20 octobre 2023.

Fait à Paris, le 20 octobre 2023 Pour le Directeur général et par délégation,

Céline VILLENEUVE, L'Administratrice des Finances publiques adjointe